



SO'CO'DIS

AMY PROVENCE

DEVIS 20/SR4480

Page 2

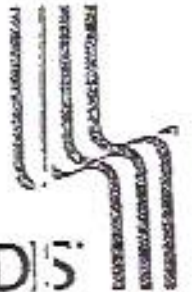
	U	Qté	P.U.HT Euros	Total HT
Sous-Total				4 476.40
<u>Relevés</u>				
Fourniture et mise en place d'un équerre de renfort PAREQUERRE et d'un relevé VERAL 50s.y compris edicule ascenseur.	ml	150.000	12.26	1 839.00
Sous-Total				1 839.00
<u>Rives périphériques</u>				
Dépose des couvertines existantes non conforme.Fourniture et mise en place d'une rive prélaquée 75/100eme 2 plis 70x40x10 fixé mécaniquement.	ml	80.000	8.41	672.80
Sous-Total				672.80
<u>Evacuations EEP</u>				
Agrandissement des existants.Fourniture et mise en place d'une platine et manchon plomb diam.130mm et d'un pare gravier galva 200x200.	u	3.000	66.07	198.21
Sous-Total				198.21
<u>Création trop-plein</u>				
Percement de l'acrotère.Fourniture et mise en place d'un trop-plein cuivre diam,52mm avec coupe sifflet.	u	2.000	41.84	83.68
Sous-Total				83.68
<u>Lanterneau accès toiture</u>				
Dépose de l'existant.Fourniture et mise en place d'un lanterneau accès toiture 1000x1000 avec PCA 10mm et costières isolées	u	1.000	464.52	464.52
Sous-Total				464.52
<u>Approvisionnement</u>				
Montage des matériaux par engin de levage grue 35T.	u	6.000	132.15	792.90

S.A.R.L. au Capital de 38.000 €
COUVERTURE - ÉTANCHÉITÉ DE TERRASSE - TRAITEMENT DES BOIS ET CHARPENTE
ZAC Saint Martin - 389 rue Saint Martin - BP 2 C.Dis - 84121 PERTUIS Cedex 1
Tél. 04 90 08 97 54 - Fax 04 90 08 97 50 - E-mail socodis@wanadoo.fr

RCS B 327 283 396 2004 B 225 - Siret 327 283 396 00031 - APE 452 K

12/10/04

COPIE



SO'CO'DIS

Pertuis le 17 Octobre 2005

LAMY PROVENCE
3 Av. des Belges
BP 95
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

DEVIS 20/SR4480

Chantier : Parc Cezanne Bat. Bellevue
Réfection Isolation Etanchéité
Avec dépose du complexe existant
et évacuation des gravillons

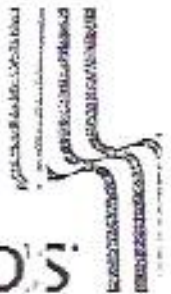
affaire suivie par : Serge RANCUREL

a l'attention de Mme MICARELLI

	U	Qté	P.U. HT Euros	Total HT
<u>Evacuation gravillons</u>				
Dépose des gravillons par aspiration et évacuation des gravillons a la décharge.	m ²	380.000	5.93	2 253.40
Sous-Total				2 253.40
<u>Dépose Isolation Etanchéité</u>				
Dépose du complexe isoétanche existant. Evacuation a la décharge par containers a déchets.	m ²	380.000	10.28	3 906.40
Sous-Total				3 906.40
<u>Pare vapeur et Isolation</u>				
Fourniture et mise en place d'un pare vapeur PARADIENE BDS soudé et d'un isolant thermique ROCK-UP B en 80mm d'épaisseur sur colle FIX-UP.	m ²	380.000	20.32	7 721.60
Sous-Total				7 721.60
<u>Etanchéité</u>				
Fourniture et mise en place d'un PARADIENE SR3 a soudés et d'un PARADIANE 30 soudé. Y compris édicule ascenseur.	m ²	380.000	11.78	4 476.40

S.A.R.L. au Capital de 39.000 €
COUVERTURE - ETANCHÉITÉ DE TERRASSE - TRAITEMENT DES BOIS ET CHARPENTE
ZAC Saint Martin - 389 rue Saint Martin - BP 2 C.Dis - 84121 PERTUIS Cedex 1
Tél. 04 90 08 97 54 - Fax 04 90 08 97 50 - E-mail socodis@wanadoo.fr
RCS B 327 283 396 2004 B 225 - Siret 327 283 306 00031 - APE 452 X

1/1



SO'CO'D'S

LAMY PROVENCE

DEVIS 20/SR4480

Page 3

	U	Qté	P.U.HT. Euros	Total HT
Sous-Total				792.90
Sécurité				
Fourniture et mise en place pour durée du chantier de filets périphériques fixé sur acrotère par potelets.	u	1.000	123.05	123.05
Sous-Total				123.05
Total Hors Taxes €				22 531.96
TVA à 5.50 %				1 239.25
Total T.T.C. €				23 771.22
				Soit 155 928.50 FRF TTC

La diamétrie des évacuations EP étant sous dimensionnée la mise en place des EP sera nécessaire ainsi que les raccordements des descentes EP exécuté par le lot plomberie.

S.A.R.L au Capital de 38.000 €
COUVERTURE - ÉTANCHEITÉ DE TERRASSE - TRAITEMENT DES BOIS ET CHARPENTE
ZAC Saint Martin - 389 rue Saint Martin - BP 2 C.Dls - 84121 PERTUIS Cedex 1
Tél. 04 90 08 97 54 - Fax 04 90 08 97 50 - E-mail socodis@wanadoo.fr

Roger BALDY, retraité, ex :
Officier de Réserve chiffre et transmission de l'Armée de l'air
Professeur-Conseiller pédagogique-Délégué ONISSEP
Palmes académiques
Traducteur expert judiciaire assermenté près la cour d'Appel
55 avenue des Ecoles Militaires Parc Cézanne
13100 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 21 37 71 r.baldy@tele2.fr

23 NOV. 2006

Aix-en-Pce le 15 / 11 / 06

Madame le Syndic du Parc Cézanne,

Nous vous demandons de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour et mettre aux voix la
RESOLUTION suivante :

**AFIN D'ÊTRE INFORMÉS EN TEMPS UTILE DES PROBLÈMES
CONCERNANT NOTRE COPROPRIÉTÉ, NOUS VOUS DEMANDONS
D'AFFICHER DANS LES ENTRÉES D'IMMEUBLE :**

1°) LA CONVOCATION AVEC L'ORDRE DU JOUR

et par la suite

2) LE COMPTE - RENDU

DE CHAQUE CONSEIL SYNDICAL

**Veillez agréer ,Madame, l'expression de nos remerciements et sincères
salutations.**



2625, Mas de la Souque
 Chemin de la Souque
 13090 AIX EN PROVENCE
 ☎ 04 42 59 15 33

3

DEVIS N°600 -06

AGENCE LAMY

DU 08/11/2006

BP 95
 3 Avenue des Belges
 13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

CHANTIER : N°55 PARC CEZANNE ☎ 04 42 26 41 05

Belle Vue.

CONDITIONS GENERALES

Monsieur,

Suite à votre demande, et après examen du chantier, nous avons l'avantage de vous communiquer en annexe notre proposition relative aux travaux.

Les travaux conformes aux spécifications des normes et DTU en vigueur au jour de l'offre sont garantis **DIX ANS** à compter de la date d'achèvement. Cette garantie est couverte par notre police d'Assurance souscrite auprès de **GENERALI** police n°521 033 594. En cas de dérogation à ces documents demandée par le maître d'ouvrage, aucune garantie ne pourra s'appliquer à ces travaux. La Sarl LECUYER ETANCHEITE, bénéficie de la qualification **QUALIBAT**.

Cette offre étant la seule contractuelle entre nous, sa validité étant soumise à votre approbation, nous vous prions de nous retourner l'exemplaire « **DOUBLE** » revêtu de votre signature et portant la mention « **LU ET APPROUVE - BON POUR COMMANDE** ».

Validité 2 mois puis révisable et actualisation suivant indice B T 37.

Délais d'intervention : 01 /2007

Durée des travaux : 10 jours

Sauf stipulations contraires, les travaux prévus à la présente offre sont toujours estimatifs et ne sauraient, en aucun cas, être considérés comme définitifs. La facturation définitive correspondra au montant du décompte définitif établi par l'entreprise prenant les éventuels travaux supplémentaires. Les travaux supplémentaires, urgents, ou imprévisibles, non prévus explicitement dans l'offre seront considérés comme travaux supplémentaires ; ils donneront lieu à la signature d'un avenant avant leur exécution.

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.

Le règlement des travaux sera effectué de la façon suivante :

En cas de non-paiement à la date d'échéance, il sera dû automatiquement, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable, un intérêt de retard au taux de 10 %.

- A la commande	20 %	soit	3 377.52 €.
- Au cours des travaux	20 %	soit	3 377.52 €.
- A la réception	solde	soit	10 132.56 €.

Le Client,

Le Gérant,
 LECUYER ETANCHEITE SARL

2625, Mas de la Souque
 Chemin de la Souque

13090 AIX EN PROVENCE

04 42 59 15 33



Lamy Aix Mirabeau
BP CS 70880 10 COURS MIRABEAU 13526 AIX EN PROVENCE
CEDEX 1
Téléphone : 04.42.26.41.05 - Télécopie : 04.42.27.54.11
SA au capital de 127000000 - LAMY SA

10 Cours Mirabeau - CS 70880
13526 AIX EN PROVENCE Cedex 1
Tél. 04.42.26.41.05 - Fax 04.42.27.54.11
aix@lamy.net
www.lamy.net



Madame CAROZZI HUGUETTE
LE PARC CEZANNE BAT. B BELLEVUE
57 AVENUE DES ECOLES
MILITAIRES
13100 AIX EN PROVENCE

N/Réf. 09/0869/PB/PA
MS0028327
LE PARC CEZANNE

Aix en provence,
le 3 juillet 2009

Madame,

Nous revenons vers vous dans le cadre des infiltrations constatées dans votre salle d'eau.

Comme nous l'avions avancé à plusieurs reprises, l'origine de ce désordre réside dans l'impossibilité technique d'étancher l'arrière du tuyau d'évent de la colonne d'eaux usées des salles d'eau.

La société ECORES lors de ses deux investigations a permis de mettre en évidence cela.

Afin de trouver une solution efficace et durable, nous avons mandaté un architecte qui a confirmé les constatations que nous avons faites.

Celui-ci a donné également la solution à apporter à ce problème avec les schémas de réalisations et préconisations techniques.

Vous trouverez donc joint à la présente le dernier rapport ECORES ainsi que la note technique de Monsieur MINGUET.

Nous adressons ces préconisations à plusieurs étancheurs afin d'obtenir des prix et pouvoir effectuer les travaux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

DEPARTEMENT SYNDIC
Pierre BERIDOT

J. Baudis

RAPPORT D'INTERVENTION

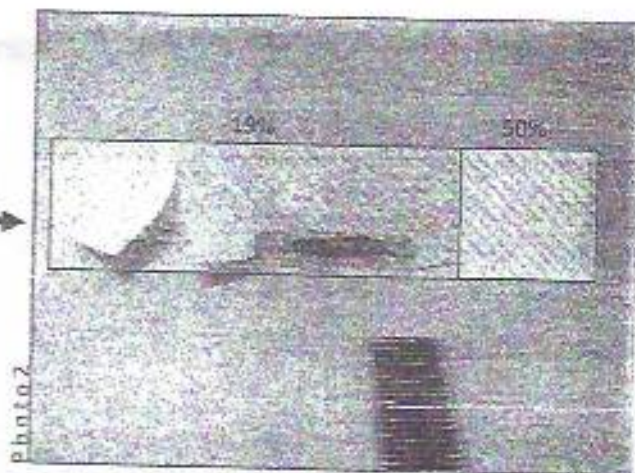
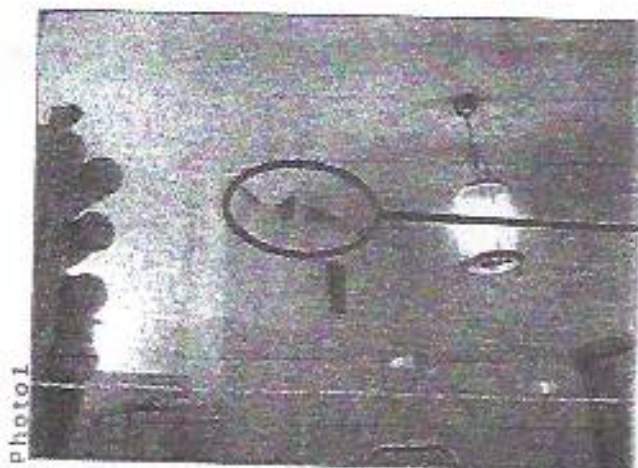
Lamy Provence
A l'attention de Mr Beridot
10, cours Mirabeau
13100 Aix en Provence

Marseille, le 11 juin 2009

Objet de l'intervention : Recherche d'origine d'infiltration d'eau en appartement.
Lieu d'intervention : Résidence Parc Cézanne – Bâtiment Bellevue – Chez Mme Carozzi – 13100 Aix en Provence.
Date de l'intervention : Le 11 juin 2009.
Intervention réalisée par : Julien Baudis.
N/Réf. : Dossier n°0906022
V/Réf. : -

Résumé de l'intervention :

- Mesures d'humidité au niveau du plafond de l'appartement de Mme lors de notre arrivée, voir photo1 et photo2. On constate que la quasi-totalité de l'humidité à disparu.



Bernard MINGUET

Architecte D.P.L.G

Expert près la Cour

29 JUIN 2009

Cabinet LAMY PROVENCE
Monsieur BERIDOT
10 Cours Mirabeau
13100 AIX EN PROVENCE

Aix en Provence, le 22 juin 2009

AFFAIRE: Copropriété LE PARC CEZANNE Bâtiment BELLEVUE Aix en Pce
Syndic es Qualités LAMY PROVENCE

OBJET: CONSEIL TECHNIQUE
Etablissement d'une NOTE TECHNIQUE

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la note relative à votre demande lors de notre visite des lieux du 17.06. 2009 .

En vous priant d'agrèer , Monsieur , l'expression de mes salutations distinguées .

540 Chemin des Croyés , tél : 04.42.92.15.80 Fax :043.42.92.0140
EMAIL : minguetarchi@hotmail.com
MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREE ; Le règlement par chèque est accepté .



NOTE TECHNIQUE concernant les travaux susceptibles de supprimer les infiltrations en plafond de la salle de bains du dernier étage chez Mr et mme CAROLLI . .

INVESTIGATIONS :

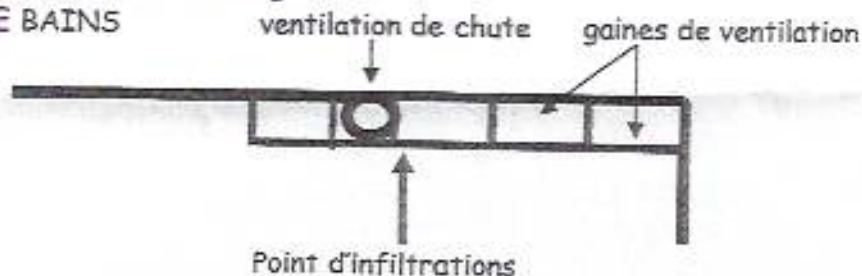
Suite à la visite du 17.06.09 en présence de Monsieur BERIDOT LAMY PROVENCE Syndic de la copropriété ,de Mr NOURY et des époux CAROLLI .

OBJET de la demande :

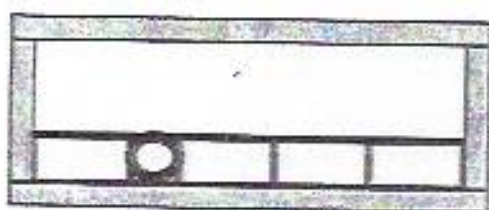
Mr BERIDOT nous explique que des infiltrations se produisent chez Mr et Mme CAROLLI en haut de leur salle de bains à proximité d'une bouche d'extraction d'air . Qu'au dessus ,en toiture terrasse, existe plusieurs gaines de ventilations surmontées d'une dalle avec un tuyau de ventilation de chutes en PVC . Qu'il a pu vérifier que les infiltrations se produisent au niveau de ce conduit après plusieurs essais de coloration à la fluorescéine teintée de deux couleurs suivant les endroits testés..

CONSTAT des lieux :

Appartement du dernier étage :
SALLE DE BAINS

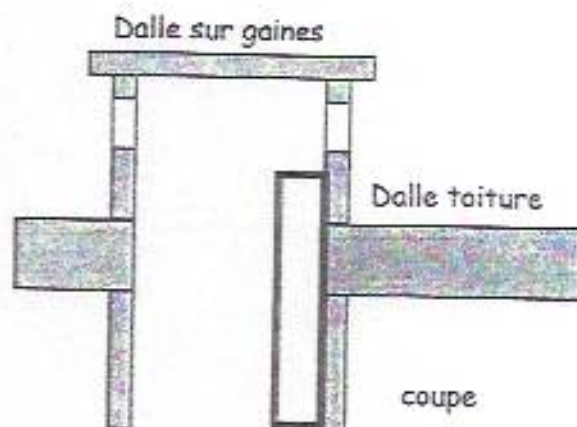


Toiture terrasse :

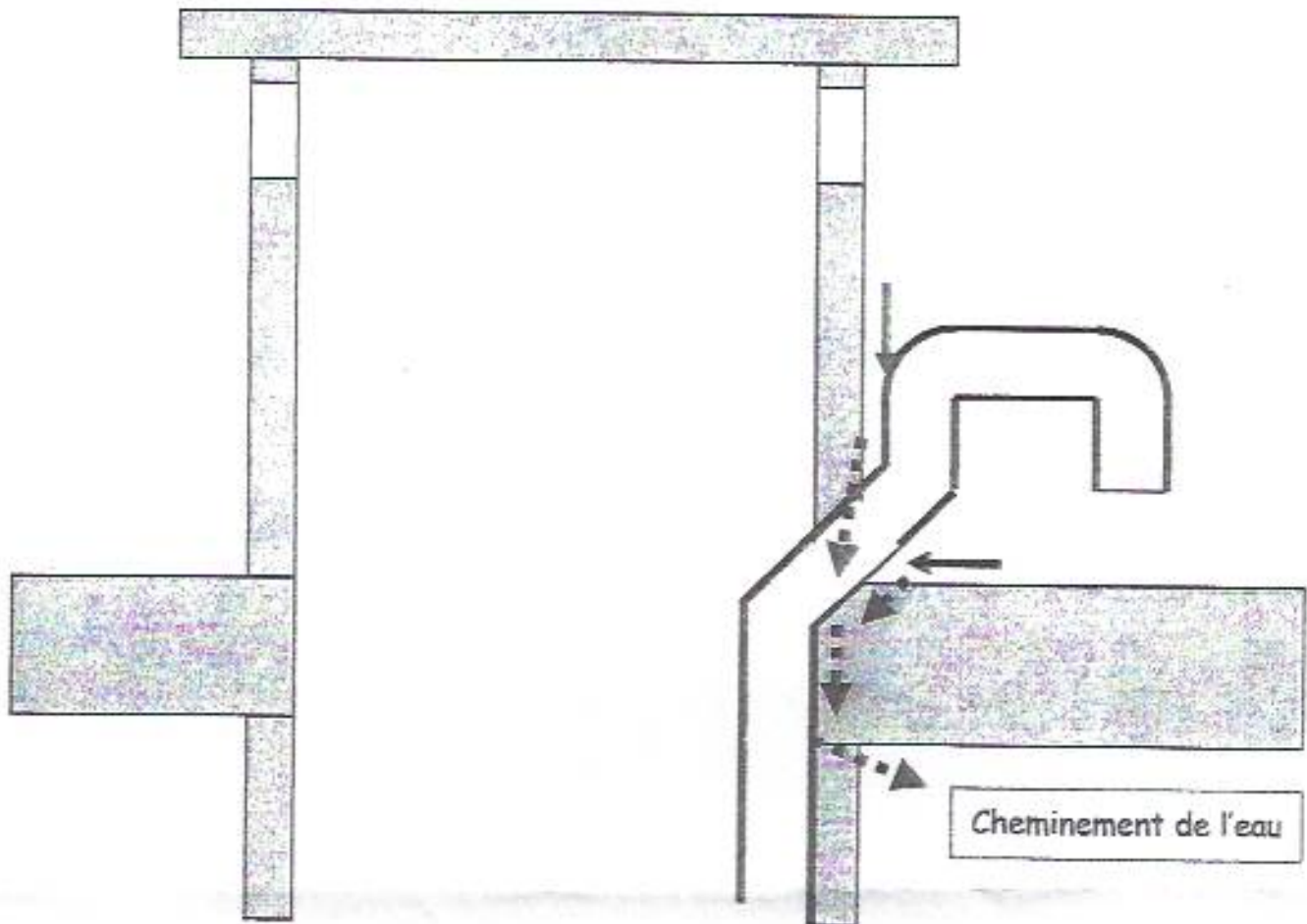


plan

Gaine regroupant les ventilations



DETAIL GAINE au droit du TUYAU PVC de ventilation de chutes

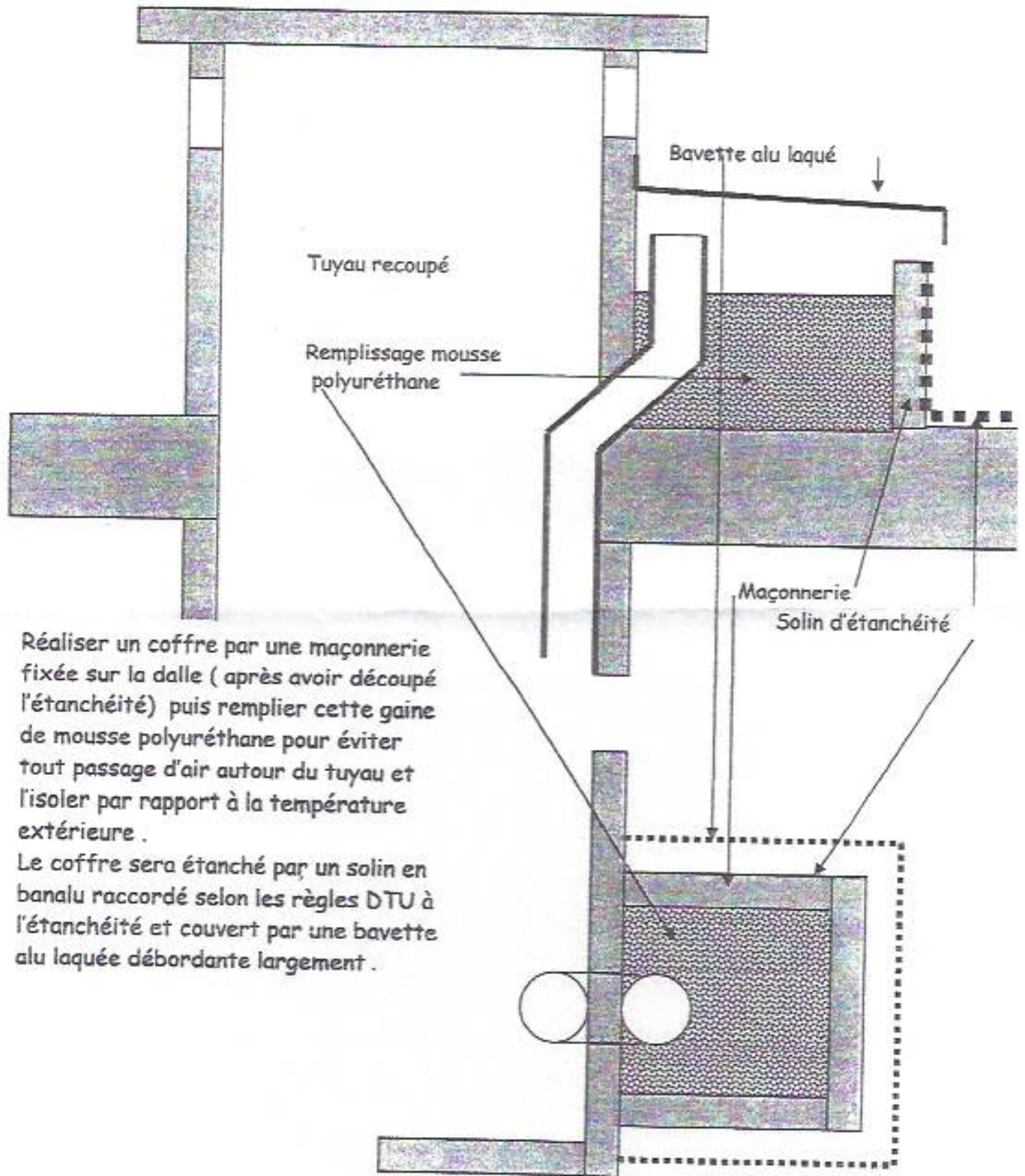


En vert et en rouge les essais de mise en eau à la fluorescéine (traces visibles en pied du tuyau PVC)

On remarque que le tuyau est sorti trop bas , il a la partie inférieure quasiment dans la dalle, ce qui le rend pratiquement impossible à étancher efficacement et durablement.



PROPOSITIONS :



Réaliser un coffre par une maçonnerie fixée sur la dalle (après avoir découpé l'étanchéité) puis remplir cette gaine de mousse polyuréthane pour éviter tout passage d'air autour du tuyau et l'isoler par rapport à la température extérieure .

Le coffre sera étanché par un solin en banalu raccordé selon les règles DTU à l'étanchéité et couvert par une bavette alu laquée débordante largement .

Ce coffre recouvert assurera l'étanchéité autour de ce tuyau par rapport à la pluie .

Les époux CAROLI signale que des infiltrations persistent malgré qu'il n'ai pas plu depuis plusieurs jours et supposent qu'il s'agisse de condensation .

En effet en hiver l'air chaud du tuyau condense à l'air extérieur froid .

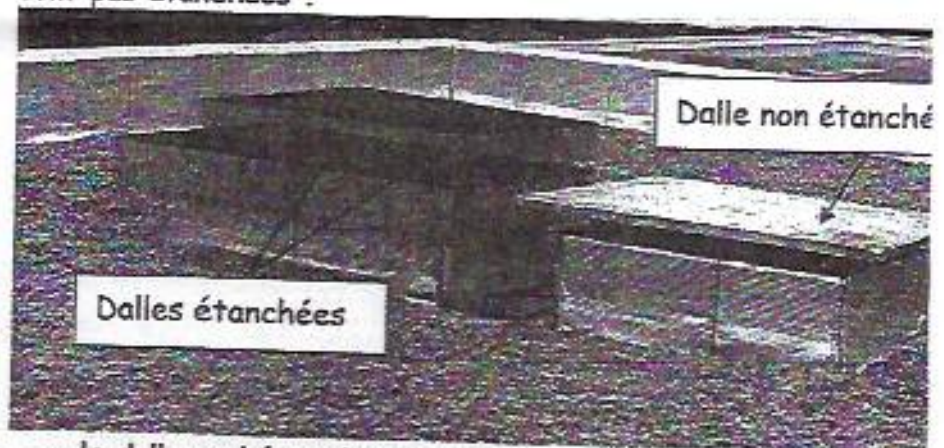
Normalement l'eau de condensation devrait circuler à l'intérieur du tuyau et non dehors sauf fissure ou cassure de ce tuyau .

Mr BERIDOT nous a montré un rapport caméra démontrant que ce tuyau n'est pas fissuré .

A mon avis le fait de bourrer le coffre de mousse isolante devrait permettre de bloquer toute petit passage d'eau éventuelle de condensation et atténuer cette condensation.

REMARQUE :

Il serait judicieux de recouvrir les dalles de gaines qui ne sont pas étanchées .



----la dalle en béton devient poreuse avec le temps ---

Dont Note .
Le 22 juin 2009.



Bernard MINGUET
ARCHITECTE DPLG
Expert près la Cour
540, chemin de Cruyes
13090 Aix-en-Provence

NOTE -BELLEVUE- PARC CEZANNE- AIX -



ÉTANCHEITÉ

Date : 06/04/2017
Dossier : 3984

Client : CG Immobilier

Chantier : Parc Cezanne BELLEVUE

**REPARATION D'ETANCHEITE SUR TOITURE TERRASSE
CONCERNE LES SOUCHES DE VENTILATION Angle Nord-Est**

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	P.U.	MONTANT
TRAVAUX PREPARATOIRES				
* Installation chantier, approvisionnement matériaux	Ens	1,00	85,00	85,00 €
* Mise en tas du gravillon situé sur la zone à traiter	ml	10,00	4,00	40,00 €
* Arrachage/débardage des relevés	ml	10,00	15,00	150,00 €
* Arrachage du complexe iso-étanche en partie courante sur une largeur d'environ 15cm au pourtour des souches	m ²	10,00	14,00	140,00 €
* Nettoyage, brassage du support béton des couvercles	m ²	5,00	3,50	17,50 €
* Mise en sac, descente, mise en benne et évacuation des gravois en décharge publique	Ens	1,00	90,00	90,00 €

TRAVAUX D'ETANCHEITE

* Habillage des couvercles béton par chape autoprotégée PARAFOR SOLO soudée en plein sur un Eif passé à refus, compris retombées au périmètre	m ²	5,00	45,00	225,00 €
* Réfection des équerres de renfort et des relevés d'étanchéité avec jonction en partie courante par chape autoprotégée SUPRADIAL	ml	10,00	25,00	250,00 €

TRAVAUX DE FINITION

* Traitement des jonctions avec tuyaux pvc par résine SUPRACOATING	u	1	65	65,00 €
* Remise en place et régalaage du gravillon	ml	10	4	40,00 €

MONTANT TOTAL HT 1 102,50 €

TVA 10% 110,25 €

MONTANT TOTAL TTC 1 212,75 €

SUD-EST ETANCHEITE

Bon pour accord le 16.04.2017

Sud-Est Etanchéité - Zac de la Valentine - 117, Traverse de la montre
 CG IMMOBILIER
 SYNDIC GESTION LOCATION TRANSACTION
 info@sud-est-etancheite.fr
 La Gambetta 11, Corles Gambetta - CS 30078
 13182 AIX EN PROVENCE Cedex 5
 Tél. : 04.42.38.31.03 - Fax : 04.42.26.61.96
 SIRET 483 730 634 0069



2011



Injection gaz traceur



Remontées gaz traceur



Remontées gaz traceur

4 - CONCLUSIONS

Aux vues de nos investigations, l'origine du dégât des eaux dans les 3 appartements serait due à plusieurs manques d'étanchéité au niveau de la toiture terrasse.

Nous vous conseillons de reprendre en étanchéité les zones indiquées et de constater l'évolution de l'humidité au niveau des dégâts.

La Direction
Julien BAUDIS



ECORES

1, montée des Borels
13015 Marseille

04.91.03.29.79 - contact@ecores.fr

RCS Marseille - Siret: 4902534000043

SASU au capital de 20000€ - TVA Intr. FR5640855180

www.ecores.fr

ECORES - 1, montée des Borels - 13015 Marseille

Tél : 04.91.03.29.79 - Fax : 04.91.03.65.87 - Courriel : contact@ecores.fr

1980

1980

Aix en Provence, le 3 Mai 2017

Nos réf : SO/2700

✉ sandrine.olivari@cgimmo.fr

☎ 04.42.38.31.03

Objet : Appel de fonds – Travaux étanchéité bât. LE BELLEVUE

Madame, Monsieur,

C'est en qualité de syndic de la résidence citée en marge que nous vous adressons la présente.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'appel de fonds relatif au financement des travaux d'étanchéité réalisés par la société SUD EST ETANCHEITE au niveau de la toiture de votre bâtiment LE BELLEVUE.

Ces travaux urgents ont été réalisés afin de mettre hors d'eau plusieurs appartements qui subissaient des infiltrations importantes.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur en l'assurance de nos salutations distinguées.



Sandrine Olivari

